

## Assemblée Générale

### PV de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2024

---

#### Assemblée Générale Ordinaire, dont l'ordre du jour est :

- Validation du rapport d'activité 2022/2023
  - Validation du Bilan financier 2022/2023
  - Élection du conseil d'administration
  - Vie et projets 2023/2024
  - Présentation des budgets provisionnels
- 

#### 2022/2023. Rapport d'activité.

##### Équipe inchangée pour l'année scolaire 2022/2023

**11 professeurs** / piano, guitare, batterie, accordéon, flûte à bec, clarinette, ateliers jazz, atelier New Orléans, deux chorales et les Clairénettes.

##### Les élèves

**Total général des quatre associations : 37 enfants et 71 adultes**

| Secteur   | Adultes   | Enfants   | Pratique multiples | Total secteur |
|---|-----------|-----------|--------------------|---------------|
| <b>Esperluette et Vialas</b><br>Présidente : Suzanne Malherbe | 11        | 16        | 0                  | 27            |
| <b>Music'ole</b><br>Présidente : Elisabeth Meric              | 15        | 2         | 0                  | 17            |
| <b>Arche Musicale</b><br>Présidente : Marie Charlotte Baudry  | 20        | 12        | 1                  | 32            |
| <b>Atelier Musical :</b><br>Présidente : Catherine Baulès     | 25        | 7         | 4                  | 36            |
| <b>TOTAL</b>  | <b>71</b> | <b>37</b> | <b>5</b>           | <b>107</b>    |

***Baisse des effectifs, avec une baisse conséquente de la fréquentation des enfants, le nombre d'adultes inscrits reste stable.***

##### 1 180 heures de cours sur l'année

- × 218 heures d'interventions extérieures dans les écoles.

##### Les pratiques musicales

### **Chez les enfants :**

Le palmarès des pratiques musicales reste le même : le piano arrive en tête, ensuite la guitare, la batterie, l'atelier jazz et enfin la flûte à bec et l'accordéon..

### **Chez les adultes :**

Les pratiques collectives rencontrent un vif succès chez les adultes, **beaucoup de seniors pratiquent les ateliers et chorales**, environs 65 % des effectifs. Une demande régulière pour les pratiques instrumentales individuelles.

### **Projet école de musique pour les enfants de la fédération :**

**Atelier « Orchestre de la fédé »** pour tous les enfants inscrits aux cours individuels instruments : quatre heures trente dans l'année soit trois matinées de pratique musicale en groupe.

Deux ateliers mis en place par les professeurs pour toucher tous les secteurs du territoire de la fédération et ainsi faciliter l'accès à ces séances aux enfants inscrits aux cours de musique. Trois matinées ludiques dédiées à la pratique musicale en groupe, des moments d'écoute et d'apprentissage pour jouer ensemble et autrement.

Pour les familles, ces trois ateliers sont compris dans le tarif d'inscription au cours individuel, ils ont eu lieu les samedis matin avant les vacances de Noël, d'hiver et Pâques, ils durent une heure trente.

Plus de 60 % des enfants inscrits ont participé à ces ateliers, une petite restitution a eu lieu lors de la fête de la fédération.

Les professeurs de leur côté ont apprécié de travailler ensemble, ces ateliers ont aidé à rompre leur isolement, c'est l'occasion de partager et d'échanger sur les apprentissages. Expérience positive pour l'ensemble des participants.

### **Les Interventions musique dans les écoles**

Interventions : écoles du Collet de Dèze, de Saint Germain de Calberte, de Saint Étienne Vallée Française, Sainte Croix Vallée Française et l'école de Florac en primaire et maternelle.

Les élèves bénéficient, ainsi, d'une initiation à la musique en groupe avec des intervenants qualifiés d'un DUMI, Sophie Gautier et Malick Diakité.

Ces interventions touchent un nombre important d'enfants du territoire de la Communauté de Communes 144 enfants et environ 75 enfants sur Florac.

Ces interventions sont facturées 35 € de l'heure en 2022/2023. Ces actions représentent environ 14 % de notre budget. Une partie de la subvention du département vient soutenir ces actions.

### **Auditions, concerts, fête de la « fédé »**

La fête annuelle de la « fédé » a eu lieu au mois d'avril. C'était l'occasion de recevoir l'Harmonie de Mende, de faire participer certains élèves, les choristes et les professeurs qui ont régalié le public présent à cette soirée . Merci à l'équipe de la Music'ole qui a organisé la fête.

Recette net pour la fédération : 417 €

Trois auditions de fin d'année dans différents villages au fin juin début juillet.

Rencontre des Chorales à la Boissonnade début juillet.

Participation à plusieurs fêtes de fin d'année des écoles, restitution du travail des intervenants.

### **Les tarifs**

Le bureau de la fédération avait décidé d'augmenter ses tarifs pour l'année scolaire 2022/2023. Une augmentation de 5 € est appliquée à tous les cours.

### **Administratif / Embauche Lucie Bardisa.**

Au mois d'avril Lucie a été recrutée à temps partiel (20 heures semaine) pour faire un site internet et commencer un tuilage en vue du remplacement sur le poste secrétariat.

Site internet : La fédération des écoles de musique a souhaité s'équiper d'un outil et d'un moyen de communication performant : un site internet pour développer son activité, avoir à la fois une vitrine attractive et un outil de travail approprié. Pour le consulter : [www.fedemusique.fr](http://www.fedemusique.fr)

Poste secrétariat : Tuilage sur le poste la coordination et l'administratif en vue du départ à la retraite de la secrétaire. La fiche de poste étant complexe avec des tâches différentes suivant les moments de l'année, il semblait plus approprié de faire un tuilage sur du long terme plutôt que sur deux ou trois mois consécutifs.

Malheureusement et pour des raisons personnelles Lucie Bardisa n'a pas souhaité continuer sur ce poste. Le temps alloué a été consacré en grande partie à la création du site, Lucie a apporté une aide précieuse au secrétariat.

***Le bilan moral 2022/ 2023 est approuvé à l'unanimité.***

### **Bilan financier**

Exercice : 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre /pour rappel - budget prévisionnel : 92 340,00 €

**Compte de résultat** validé par le cabinet comptable.

|          |                    |          |                 |
|----------|--------------------|----------|-----------------|
| Dépenses | <b>85 944 €</b> // | Recettes | <b>86 662 €</b> |
|----------|--------------------|----------|-----------------|

**Résultat 2022/2023 : 718,56 € //** Dépense moyenne 7 162 € par mois ( N-1 : 7 165 €)

Voir Documents annexes compte de résultat et explications.

**Le bilan financier 2022/ 2023 en année scolaire est approuvé à l'unanimité.**

**Demande de 4 000 € de subvention au programme FDVA faite sur l'année civile 2023:**

*Pour un budget prévisionnel de 92 340 €*

|          |                       |          |                    |
|----------|-----------------------|----------|--------------------|
| Dépenses | <b>92 222,55 €</b> // | Recettes | <b>89 464,05 €</b> |
|----------|-----------------------|----------|--------------------|

**Résultat 2023 : - 2 759, 50 € ///** dépense moyenne 7 685 € par mois

Pourquoi ce résultat négatif :

**Recettes** : Hausse des recettes d'inscriptions car plus d'élèves pour la rentrée 2023/2024.

La ligne produits exceptionnels est à zéro , pas de solde de subventions à recevoir ( il n'y a plus le décalage qui s'opère en année scolaire).

**Dépenses** : deux factures du cabinet comptable débitées sur la même année.

Plus d'élèves pour la rentrée en octobre, ce qui implique plus d'heures de cours sur le dernier trimestre 2023 avec aussi l'ouverture d'un nouveau cours de violon piano qui n'était pas prévu au budget prévisionnel, heures de cours facturées à la fédération en prestations services. Les encaissements des inscriptions sont en partie décalés sur l'année 2024.

**Le bilan financier 2023 en année civile est approuvé à l'unanimité.**

## Élection du bureau/ conseil administration.

Catherine Baulès, Présidente de la Fédération, souhaitait depuis quelques temps apporter des modifications aux statuts de l'association, une assemblée générale extraordinaire s'est déroulée avant l'AG ordinaire le lundi 29 janvier 2024. Les modifications ont été apportées aux articles 1 concernant la mise à jour des intitulés de nos partenaires, 7 et 9 concernant les frais d'enseignements, 12 et 15 concernant la représentation au sein du bureau de la fédération, en proposant une gouvernance sous la forme de coprésidence.

Les propositions ont été adoptées à l'unanimité *et prendront effet dès l'enregistrement en préfecture des nouveaux statuts.*

### **Sont nommées pour la Coprésidence :**

Bureau Esperluette : Suzanne Malherbe

Bureau Music'ole : Elisabeth Meric

Bureau Atelier : Catherine Baulès

Bureau Arche : En attente élection d'un nouveau bureau

Sécrétaire : Gaby Seckel

Trésorier : David Flayol

Malick Diakité est associé au bureau en tant que représentant des professeurs.

### **Le nouveau bureau est approuvé à l'unanimité.**

**Infos concernant l'Arche Musicale** , Marie-Charlotte Baudry présidente et seule membre de l'association depuis quelques années, a annoncé sa démission par courrier début juillet 2023. Un appel a été lancé à la rentrée pour trouver des personnes sur Saint-Étienne Vallée Française partantes pour reprendre en main l'Arche Musicale. Eva Alteirac et Pétra Vajda sont en train de prendre le relai pour assurer la suite de la gestion de l'association.

## **2023/2024 // Vie de la Fédération et projets.**

### Équipe de 11 professeurs :

Piano, violon, guitare, batterie, accordéon, flûte à bec, clarinette, ateliers jazz, atelier New Orléans, deux chorales et les Clairénettes.

Quelques changements à la rentrée :

Christiane Gastou a donné sa démission fin septembre 2023.

Nous accueillons dans l'équipe Githa Halley des Fontaines Schrevels, professeure de violon et piano, elle anime aussi un atelier d'orchestre à cordes, 25 élèves suivent ses cours dont 14 inscrits en violon. Pour cette première année, Githa Halley des Fontaines Schrevels nous facture ses heures de cours, le projet est qu'elle passe sous le statut de salariée de la fédération à la rentrée prochaine.

### Les élèves

**Total général des quatre associations : 63 enfants et 71 adultes**

| Secteur   | Adultes | Enfants | Pratique multiples | Total secteur |
|---|---------|---------|--------------------|---------------|
| <b>Esperluette et Vialas</b><br>Présidente : Suzanne Malherbe | 14      | 21      | 0                  | 35            |
| <b>Music'ole</b><br>Présidente : Elisabeth Meric              | 14      | 5       | 0                  | 19            |

|  |           |           |          |            |
|--|-----------|-----------|----------|------------|
| <b>Arche Musicale</b><br>Présidente : Marie Charlotte Baudry | 22        | 17        | <b>1</b> | <b>39</b>  |
| <b>Atelier Musical :</b><br>Présidente : Catherine Baulès    | 21        | 22        | <b>4</b> | <b>41</b>  |
| <b>TOTAL</b>   | <b>71</b> | <b>65</b> | <b>5</b> | <b>136</b> |

### **A la rentrée 2023/2024 :**

**Très bonne surprise de la rentrée : hausse importante des effectifs enfants, plus 60 % //**

**Le nombre d'adultes inscrits reste stable.**

**1 500 heures** prévues de cours dans l'année / Avec 1 140 heures des cours donnés par les professeurs salariés et 360 heures de cours de violon et piano payés sur factures.

- × 150 heures d'interventions extérieures prévues dans les écoles, ce nombre d'heures va sûrement augmenter en cours d'année.

### **Les pratiques musicales**

#### **Chez les enfants :**

le piano arrive toujours en tête, ensuite la guitare et le violon, la batterie, l'accordéon, l'atelier jazz.

#### **Chez les adultes :**

Les pratiques collectives les plus demandées sont toujours **les ateliers et chorales**, environs 70 % des effectifs. Pour les pratiques individuelles le piano, la clarinette et l'accordéon. Avec toujours une forte fréquentation des seniors.

#### **Les ateliers « Orchestre de la fédé » :**

Après avoir imaginé et testé la formule des « **ateliers orchestre enfants** » et suite aux retours positifs, l'équipe des professeurs a décidé de reconduire l'expérience cette année en lui apportant quelques modifications pour faciliter l'organisation et le déroulement de ces matinées.

L'intérêt est d'initier les enfants à la pratique musicale en groupe ; Jouer collectivement et sortir de l'isolement des cours particuliers sont les objectifs de ces ateliers « Orchestre ».

**Les professeurs ont choisi de mettre « l'écoute » au cœur des ateliers**, s'écouter soi-même et trouver sa place au sein du collectif.

Le premier atelier a eu lieu avant les vacances de Noël :

Côté Vallée Française et Calbertain, presque 95 % des enfants inscrits ont participé. Un bon retour de la matinée malgré des difficultés pour gérer ce grand groupe d'enfants avec des niveaux différents et des pratiques musicales différentes.

Côté Vallée Longue, absence des batteurs, Hervé étant malade ce jour-là (il a organisé un atelier Batucada pour ses élèves pour remplacer la matinée du 16 décembre) ! Frédéric et Alain ont accueilli les élèves, des choses à revoir au niveau de la communication. Environ huit élèves ont participé sur les 21 inscrits. Les batteurs vont rejoindre le prochain atelier, le groupe sera plus important.

Suivant les secteurs, l'organisation des ateliers n'est pas la même, encore des choses à caler entre les professeurs pour arriver à ce que tous les enfants présents trouvent leur place. La lecture est faite des propositions de Githa absente à la réunion. La préparation des prochaines matinées en tenant compte du nombre d'élèves, des niveaux et des pratiques instrumentales est en cours.

## Les Interventions Écoles sur le territoire de la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère :

Demandes d'interventions musique pour les écoles du Collet de Dèze, de Saint Germain de Calberte, de Saint Étienne Vallée Française. Des demandes de l'école primaire et maternelle de Florac et de celle du Pont de Montvert, d'autres demandes prévues en cours d'année.

150 heures prévues au minimum cette année.

**Le bureau à décider d'augmenter les tarifs des intervention** : écoles et associations 40 € de l'heure et les collèges 48 € de l'heure.

### Les tarif 2023 / 2024

Le bureau de la fédération a décidé au mois de mai 2023 d'augmenter les frais d'adhésion pour l'année scolaire 2023/2024, ils passent de 15 € pour l'année à 30 €. Cette augmentation ne pénalise pas les élèves qui s'inscrivent à plusieurs cours.

### Les événements « Fédé ».

**La fête de la fédération** est prévue le samedi 27 avril à Sainte-Croix Vallée Française au Piboullo. Une réunion de préparation est prévue le :

lundi 4 mars à Saint-Étienne Vallée Française salle de la bibliothèque 11 h 30 à 14 h. .

**Les auditions de fin d'année** auront lieu au mois de juin.

**La rencontre des chorales**, voir s'il y a une possibilité d'associer la chorale de Saint-Germain.

### **Vie de la fédé**

Départ à la retraite d'Evelyne Saint Martin prévue au 31 décembre 2024. Comment envisage t'on le tuilage / impact sur le budget ( 90 heure heures prévues sur budget 2023/2024).

Attention prévoir le coût de la prime de départ à la retraite sur le budget suivant. Voir convention Eclat

Besoin d'une réflexion sur ce sujet, la fin de l'année va vite arriver.....Une réunion sur ce sujet est nécessaire.

Pour info : Passage au logiciel BASICOMPTA, ce qui simplifiera la gestion comptable et permettra au suivant d'avoir un bon outil pour travailler. Nous pouvons envisager de nous passer du cabinet comptable dans l'avenir.

### Budget prévisionnel 2024

Nous partons sur un budget prévisionnel de 101 310 € pour 135 élèves et 1 500 heures de cours.

#### **Prévision des coûts :**

Moyenne des dépenses par mois : 8 442 € (N-1 : 7 162 €)

L'augmentation des inscriptions a pour conséquence d'augmenter en proportion le budget, notamment sur le poste salaires et charges et les prestations de service pour la facturation des des cours donnés par la professeure de violon/ piano.

Le premier poste des dépenses avec 53 800 € pour les 1 500 heures de cours. Ensuite le poste secrétariat pour 25 650 € pour les 936 heures prévues et une éventuelle rallonge de 90 heures pour le tuilage. Au total le poste charges du personnel et les factures « intervention cours en interne » sont de **87 000 €**.

La moyenne des coûts de fonctionnement est légèrement plus basse que l'année passée.

**Coût de l'heure de cours 23-24** **67,50 €**  
*Pour rappel : Coût de l'heure n-1 (22/23)* **72,80 €**

**Coût par élève 23-24** **750,40 €**  
*Pour rappel : Coût par élève n-1(22/23)* **803,29 €**

### Les subventions

*Les demandes de subvention sont rajustées en fonction des effectifs*

- **Le Conseil départemental** nous soutient depuis toujours avec une subvention de fonctionnement au titre du dispositif « Subventions Diverses Culture ». Nous reconduisons une demande de subvention de **42 000 €** cette année.

- **L'État, via le FDVA** : nous partons sur une demande de **4 500 € pour l'année 2024**

- **La Communauté de Communes des Cévennes au Mont-Lozère** nous octroie une subvention sur une base fixe en fonction du nombre d'élèves et du critère enfant/adulte ; elle verse 113,50 € par enfant et 58,50 € par adulte. Une subvention est demandée de **7 150 €** pour le fonctionnement enfant et **4 158 €** pour la partie fonctionnement adultes.

### **Fin de l'Assemblée Générale**

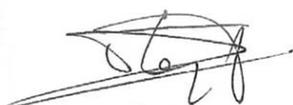
**Vice Présidente**  
**Catherine Baulès**



**Vice Présidente**  
**Suzanne Malherbe**



**Trésorier**  
**David Flayol**



---

Adresse correspondance : Maison de la Communauté 48110 Ste Croix Vallée Française  
Téléphone **07 52 07 05 52**

Mail : [fedecolemusique@wanadoo.fr](mailto:fedecolemusique@wanadoo.fr) / [www.fedemusique.fr](http://www.fedemusique.fr)

N° siret : 42019983800020

